

Conseil municipal

Le droit de réponse de Caroline Cayeux sur ses frais de déplacement au centre des débats

«Ils m'ont accusé devant tout Beauvais», gronde Daouda Ba juste après l'interruption de séance. Ce mardi soir, 16 décembre, le dernier conseil municipal avant les élections a été particulièrement agité. Article 40, séance suspendue, sentiment de trahison... Les frais kilométriques exorbitants de Caroline Cayeux -aux absentes- ont encore fait du bruit. Afin de comprendre tout ce qui s'est joué dans l'hôtel de ville, il faut reprendre chronologiquement les faits. Et remonter au précédent conseil municipal, le 13 novembre dernier.

Là, l'opposante Roxane Lundy (Génération.s) avait révélé, preuve à l'appui, qu'une voiture financée par la ville s'était retrouvée loin du département. Au même moment et au même endroit que des meetings de François Fillon. L'enquête approfondie des centaines de factures des véhicules municipaux avait alors démontré qu'une voiture utilisée par Caroline Cayeux effectuait plus de 6.000 kilomètres chaque mois aux dépens de la collectivité entre 2021 et 2022. Avec de nombreux allers-retours à Paris, où elle habite.

L'ANCIEN CHAUFFEUR DAOUDA BA, MIS EN CAUSE, SORT DU SILENCE

Après ces révélations, alors qu'une telle utilisation d'un véhicule municipal semble illégale, Caroline

Cayeux s'était fendue d'un droit de réponse publié dans Oise Hebdo. Dans ce droit de réponse elle assurait, entre autres, qu'elle n'avait pas pu faire autant de kilomètres et insinuait le doute sur l'utilisation de cette voiture par son chauffeur. Que tout le monde à Beauvais connaît comme étant Daouda Ba. C'est cette insinuation qui a mis le feu aux poudres.

Mis en cause alors qu'il n'était qu'un salarié aux ordres de Caroline Cayeux et de son directeur de cabinet François Miquel, Daouda Ba ne s'est pas laissé faire. Il a d'abord répondu dans *Le Courrier Picard*. Sortant de sa réserve pour confirmer qu'une grande partie des déplacements de cette voiture se faisaient entre le domicile de la maire (soit à Paris, soit à Avignon dans l'Oise) et Beauvais. Puis il s'est déplacé au conseil municipal ce mardi soir pour laver son honneur en public.

UN CONSEIL BIEN MAL ENGAGÉ

Alors qu'on devait parler de budget ce soir-là, et que les frais de déplacements de l'ex-maire ont coûté cher au contribuable, la gauche entendait bien demander des comptes. Faute de pouvoir les demander à Caroline Cayeux, puisque la conseillère municipale ne s'est pas présentée à la réunion, c'est Franck Pia qui a servi de paratonnerre.

Sans jamais réellement convaincre.

L'objectif de la gauche était clair : faire admettre à Franck Pia la faute de son mentor et le pousser à déclencher l'article 40. Article qui l'oblige, lorsqu'il a connaissance d'un délit, à le signaler au procureur. Loyal, le maire s'est arc-bouté sur le droit de réponse de Caroline Cayeux. «Si vous ne saisissez pas la justice, ça veut dire que vous êtes complice», assure Grégory Narzis (PRG). Sans effet.

LE TON MONTE

Seuls Franck Pia et Lionel Chiss ont osé prendre la parole pour défendre l'ancienne ministre. Tous les autres élus attablés sont restés silencieux, attendant que l'orage passe. En vain là aussi. Passer à la délibération suivante n'a rien changé. «Oui M. le maire. J'ai une question relative à l'utilisation de l'argent publique», reprend avec un air ingénu Thierry Aury (PCF) juste avant d'en remettre une couche sur le même sujet.

La majorité n'arrive pas à se dépêtrer de ces frais d'essence de Caroline Cayeux. Au point que la situation empire. Dans le public, Daouda Ba n'y tient plus. Il commente les prises de paroles. Sa voix porte. Au point que le maire réagisse. S'en est trop. L'homme se lève : «Moi j'en ai rien à foutre de la gauche. On va voir qui va aller en



Caroline Cayeux n'est pas venue et a laissé Franck Pia et Lionel Chiss prendre sa défense lors du conseil municipal de Beauvais.

prison si je raconte toute. Vous m'avez accusé ! Pourquoi vous m'avez accusé ?»

LA SÉANCE INTERROMPUE

Ni l'édile, ni son Premier adjoint, ne parviendront à maintenir le conseil sur les rails. La situation leur échappe. «Lève la séance Franck ! Et on va parler avec les journalistes dans le couloir», lance Daouda Ba au maire. Le brouhaha s'intensifie. C'est désormais inévitable. La sonnerie retentit. Le conseil municipal de Beauvais est interrompu. L'ancien chauffeur sort dans le couloir, suivi d'élus et de spectateurs. Il continue d'appeler Franck Pia et François Miquel à venir pour parler. Aucun des deux ne viendra. C'est

Sandra Plomion, Philippe Vibert et Ludovic Castanié qui sont présents pour apaiser la situation.

«Ils m'ont accusé devant tout Beauvais», justifie l'ancien chauffeur. Énumérant tous les sacrifices personnels qu'il avait concédé au cours de ces nombreuses années à travailler pour Caroline Cayeux. Il ne supporte pas l'idée que la faute puisse être rejetée sur lui. Après l'interruption le conseil a pu reprendre. Roxane Lundy a promis de signaler ces déplacements abusifs au procureur. Et Daouda Ba promet que l'histoire n'en restera pas là. On n'a donc pas fini d'entendre parler des frais kilométriques de Caroline Cayeux.

Nicolas AUBOUIN

Football

Une aide exceptionnelle votée pour l'ASBO

Le conseil municipal de Beauvais a voté une subvention exceptionnelle pour aider l'AS Beauvais Oise à se sortir de l'ornière. C'est l'adjoint aux sports Philippe Vibert qui a présenté cette délibération. Il a commencé par rappeler la situation économique délicate dans laquelle se trouve le club actuellement. La Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), gendarme financier du football, vient d'ailleurs de sanctionner le club de trois points au classement.

Le nouveau président Guillaume Roy a fort à faire pour redresser la barre économique de l'association. Le tout sur fond de brouille avec

l'ancien comité directeur pointé du doigt pour la situation actuelle du club. Il a donc bien besoin d'un apport rapide de fonds, alors que le nouveau président a déjà investi de sa poche pour préserver les salaires. C'est pourquoi la ville a décidé d'octroyer exceptionnellement 200.000 €, voté par la majorité des élus. Mais ce n'est pas un don net de la ville pour sauver l'ASBO. C'est une avance sur les prochaines subventions, comme ce qui a pu se faire avec le club de volley par le passé. Concrètement, l'AS Beauvais Oise va voir ses comptes approvisionnés de 200.000 € courant janvier. En contrepartie, les prochaines subven-

tions de fonctionnement seront minorées de 40.000 € pendant cinq ans. La délibération n'a pas créé de débat au sein du conseil. Mais l'opposition de gauche s'est abstenue de voter. Elle explique vouloir davantage de certitudes sur la survie du club avant d'y injecter autant d'argent public. Présent à la réunion, Guillaume Roy a salué l'octroi de cette subvention. Il a brièvement expliqué vouloir créer une société anonyme sportive professionnelle (SASP) prochainement pour y transférer des contrats qui pèsent aujourd'hui sur l'association afin de préserver celle-ci de la faillite.

N. A.

Pôle mobilité du Beauvaisis

Chanez Herbanne jugée en avril

Jeudi 13 novembre, Chanez Herbanne et son ancien employeur Sami Leleu, président du Pôle Mobilité du Beauvaisis (PMB), se sont retrouvés devant le conseil des Prud'hommes, à Beauvais. C'était une audience de conciliation à laquelle ni le public, ni la presse, ne pouvait assister. Selon nos informations, l'ancienne directrice financière de l'association a réclamé environ 80 000 € au PMB. Le détail de ses demandes est retranscrite dans un précédent article.

Pour une association comme le Pôle Mobilité du Beauvaisis, payer 80 000 € c'est signer son arrêt de mort. Le président a donc logiquement

refusé la conciliation. Un jugement est maintenant programmé au mois d'avril. Ce sera l'occasion d'en savoir plus et de connaître l'appréciation des juges dans ce dossier où deux versions distinctes s'affrontent.

N. A.



Chanez Herbanne a réclamé 80 000 € au PMB.